

Le Président de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées,

Vu l'article L 5211-10 du Code Général de collectivités territoriales,

Vu l'article L-2311-7 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 relative à la délégation au Président pour la durée du mandat des décisions d'attribution des aides financières accordées en matière d'habitat aux opérateurs de logement social public et aux personnes privées dans le respect des règlements d'attribution approuvés par le conseil communautaire.

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 9 octobre 2020 relative à l'ouverture d'une autorisation de programme et crédits de paiement dans le cadre de la délégation par l'ANAH à la CAPBP sur la période 2021/2027 du paiement des aides attribuées aux propriétaires ainsi qu'aux demandes d'ingénierie,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 15 avril 2021 relative la modification de la convention des aides à la pierre signée le 10 mai 2019 portant approbation pour la mise en œuvre de la délégation de compétence de type 3,

Considérant qu'en matière d'habitat privé, la CAPBP est amenée à accorder des subventions aux propriétaires de logements et d'immeubles dans le cadre des dispositifs communautaires d'amélioration de l'habitat (PIG Plaisir d'habiter, OPAH RU Cœur de Ville de Pau et OPAH RU Cœur d'Agglomération) qui s'inscrivent dans les orientations du Programme local de l'habitat.

DECIDE

Article 1 : D'attribuer selon le tableau suivant les subventions accordées par l'ANAH aux propriétaires dans le cadre des dispositifs opérationnels et dont l'ensemble des pièces justifiant le paiement ont été déposées.

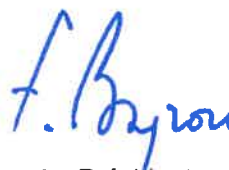
Objet	Bénéficiaires de la subvention	Adresse	Montant de la subvention accordée
PIG PLAISIR D'HABITER	MARIE CHANTAL LEUGER	45 AVENUE DU LOUP – PAU	2 317,00 €
PIG PLAISIR D'HABITER	PROCIVIS-ANAI DESTENABES	17 RUE DES GENETS – PAU	8 607,00 €
PIG PLAISIR D'HABITER	LUCIENNE BLONDEAU	82 BOULEVARD DE L'OUSSERE - PAU	969,00 €
PIG PLAISIR D'HABITER	EVELYNE ALSINET	16 AVENUE DE SARAGOSSE - PAU	762,00 €
PIG PLAISIR D'HABITER	LOUISE FRANCOIS	17 RUE DE LA CITE - LESCAR	18 000,00 €
PIG PLAISIR D'HABITER	PROCIVIS – TARIK RACHAD	34 CHEMIN PERRIN - PAU	19 500,00 €
PIG PLAISIR D'HABITER	PROCIVIS- JEAN- CHRISTOPHE OSPITAL	70 AVENUE DU TONKIN - LONS	19 500,00 €
PIG PLAISIR D'HABITER	PROCIVIS- GISELE CAMPOS	17 AVENUE ROBERT AZNAR – LONS	10 000,00 €
PIG PLAISIR D'HABITER	ALEXANDRE HEREDIA	4 RUE DU BARON D'ESTE – BILLERE	1 460,00 €
PIG PLAISIR D'HABITER	MANON EYLENBOSCH	7 CHEMIN DES SOURCES - RONTIGNON	5 070,00 €
PIG PLAISIR D'HABITER	PROCIVIS – ANNE MARIE FERRAND	4 ALLEE MAISON LAFFITTE - LESCAR	14 479,00 €
PIG PLAISIR D'HABITER	PAUL MARAIS	26 RUE DES GRIVES – LONS	4 000,00 €
PIG PLAISIR D'HABITER	MICHELLE BREQUE TUFFIERE	1 AVENUE MIRABELLE - PAU	4 189,00 €
		TOTAL	108 853,00 €

Objet	Bénéficiaires de la sub- vention	Adresse	Montant de la subvention accordée
OPAH RU CŒUR DE VILLE DE PAU	Nom Prénom	Adresse complète	€
OPAH RU CŒUR DE VILLE DE PAU	COLETTE LEGRAND	61 RUE MONTPENSIER - PAU	1 845.00 €
		TOTAL	1 845.00 €

Objet	Bénéficiaires de la subvention	Adresse	Montant de la subvention accordée
OPAH RU CŒUR D'AGGLOMERATION	CATHERINE LAPITCHET	36 RUE DU MARECHAL LECLERC - GELOS	1 034,00 €
OPAH RU CŒUR D'AGGLOMERATION	MARIE THERESE HABOUZIT	10 RUE DU PRESBYTERE - GELOS	18 000,00 €
OPAH RU CŒUR D'AGGLOMERATION	FATHIA NAAS-LATTAD	14 RUE ALBERT CAMUS – BILLERE	3 117,00 €
		TOTAL	22 151,00 €

Article 4 : Les crédits sont inscrits au budget sur l'Autorisation de Programme 20104, fonction 70, chapitre 20422.

Pau, le 17 JAN. 2023



Le Président
François BAYROU

Envoyé en préfecture le 19/01/2023

Reçu en préfecture le 19/01/2023

Publié le



ID : 064-200067254-20230117-DEC38ANAH1701-AU